

Boucle n° 5 : Au cœur de l'héritage religieux et minier de l'Ostrevent

GR Pays

De Montigny-en-Ostrevent à Pecquencourt 7 km 1 h 45

À Montigny-en-Ostrevent > Château de Montmorency (XIII^e s.), château Lambrecht, église Saint-Charles.

- 1 De la gare, partir à gauche, rue de la Gare, tourner à droite, rue du Calvaire, puis 50 m plus loin, à gauche sur un chemin en schiste. Continuer à droite et virer à gauche, avenue R.-Honoré, sur 50 m.
- 2 Traverser à droite un espace vert en serrant à gauche, poursuivre tout droit, puis prendre à gauche la rue d'Albi. Par la rue de Galliac à droite, traverser la cité des Pâtures. Tourner à droite, rue de Vabre, puis à gauche, allée D, et rejoindre la cité-jardin Barrois.
- 3 Virer à droite, allée H, dépasser la place du 8-Mai-1945 et prendre à gauche l'allée B jusqu'à l'avenue Barrois. S'avancer à droite, puis à gauche, rue L.-Bourdin. Rejoindre au bout de la rue un chemin en schiste (ancien cavalier). S'avancer à droite, traverser la D 25 et arriver en lisière de bois.
- 4 **> Jonction avec le GR® 121 (balisage blanc/rouge).**
Continuer en face. Longer la cité-jardin Sainte-Marie à Pecquencourt, puis quitter le cavalier par la rue G.-Peri à gauche.

De Pecquencourt à Rieulay 2,5 km 35 min

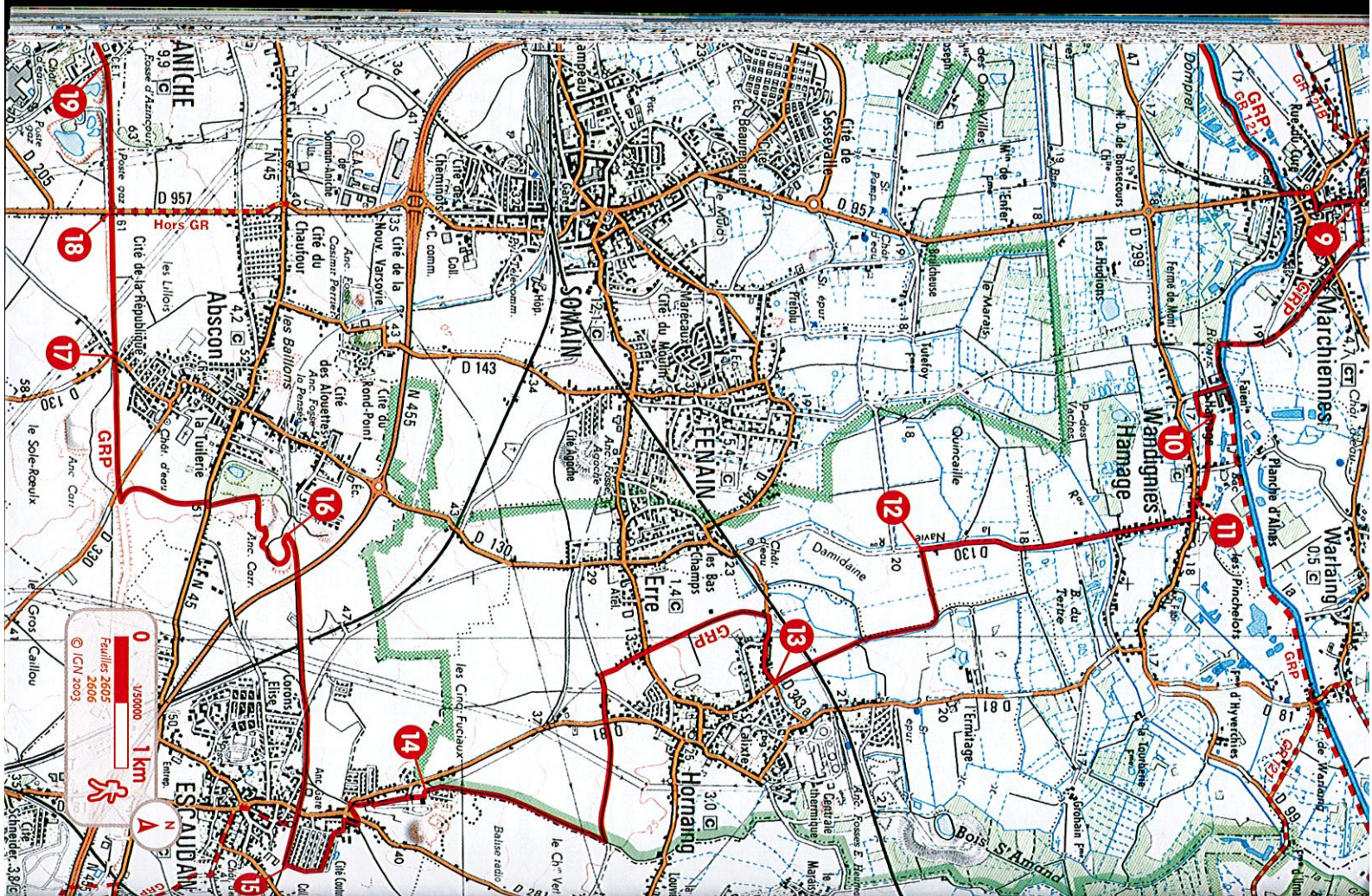
À Pecquencourt > église Saint-Gilles (XIII^e et XIX^e s.), Espace naturel sensible de la roselière des Flantons

- 5 Tourner à droite, rue P.-Vaillant-Couturier et poursuivre sur la D 225 qui passe sous l'A21. Environ 100 m plus loin, monter à droite sur le terri du site des Argales. En haut, atteindre un carrefour de chemins.
- 6 **> Séparation du GR® 121.**
Prendre à droite (PR® *Terras noires et Plantas vertes*), et encore à droite à la fourche. Serrer à gauche [↺] > avant la descente, belvédère à droite], descendre du terri. Parvenir à une bifurcation après le stade de Rieulay.

De Rieulay à Marchiennes 7 km 1 h 45

À Rieulay > Espace naturel sensible du terri des Argales, maison du Terri, pigeonnier.

- 7 Faire le tour du plan d'eau en longeant les berges sur 1 km. À la fourche, bifurquer à droite, puis de suite à gauche avant la barrière, sur le sentier au pied du terri.
- 8 **> Jonction avec le GR® 121 (balisage blanc/rouge).**
Traverser la D 143, rejoindre le chemin de halage ; le suivre à droite jusqu'à Marchiennes. Franchir le pont. À l'église, longer à droite la place du Général-De-Gaulle. Continuer rue A.-Maton et passer à gauche sous le porche de l'hôtel de ville [↗] > entrée de l'ancienne abbaye]. Longer la place Gambetta, poursuivre rue de l'Abbaye.
- 9 **> Séparation du GR® 121.**



De Marchiennes à Wandignies-Hamage

3 km 45 min

9 > Les Cucurbitacées (fête de la Courge et de la Sorcellerie), musée d'histoire locale, Espace naturel sensible de la Grande Tourbière de Marchiennes.

9 Juste après être passé sous un colombier, s'engager à droite sur un sentier, puis suivre à droite la voie verte de la Plaine (ancienne voie ferrée Orchies-Fenain). Après le pont métallique, prendre à gauche le chemin de halage en contrebas. Tourner à droite, rue de la Faïencerie **10** > à gauche, ancienne faïencerie et prieuré d'Hamage), puis à gauche.

10 Environ 100 m après le virage, suivre à droite un chemin agricole entre deux prairies, traverser une rue et continuer en face. Deboucher rue J.-Muraton à Wandignies-Hamage.

De Wandignies-Hamage à Honnaing

4 km 1 h

10 > Vestiges d'un ancien monastère (VII^e s.), chapelle (XIII^e ou XV^e s.), prieuré (XVIII^e s.).

11 S'avancer à gauche, puis à droite, rue R.-Planchon, franchir la Traitorie et filer tout droit sur la route pavée (laisser à gauche le circuit du Grand Vivier, à droite le circuit des Deux Châteaux d'eau). Dépasser une ferme isolée.

12 Tourner à gauche avant une station de pompage, puis obliquer à droite sur un chemin herbeux. À la bifurcation, continuer en face, franchir la voie ferrée et rejoindre Honnaing.

De Honnaing à Escaudain

4,5 km 1 h 15

13 Prendre à droite, rue G.-Dhénaut et prolonger sur une route pavée. Obliquer à gauche sur un chemin caillouteux, franchir la D 13 et traverser une résidence en face. Après les pierres, continuer sur un chemin herbeux. Suivre à gauche la route de Douai, couper la D 81 et s'engager en face sur un chemin. Au croisement, virer à droite et rejoindre la cité Audiffret-Pasquier à Escaudain. Continuer dans la rue en face.

D'Escaudain à Aboscon

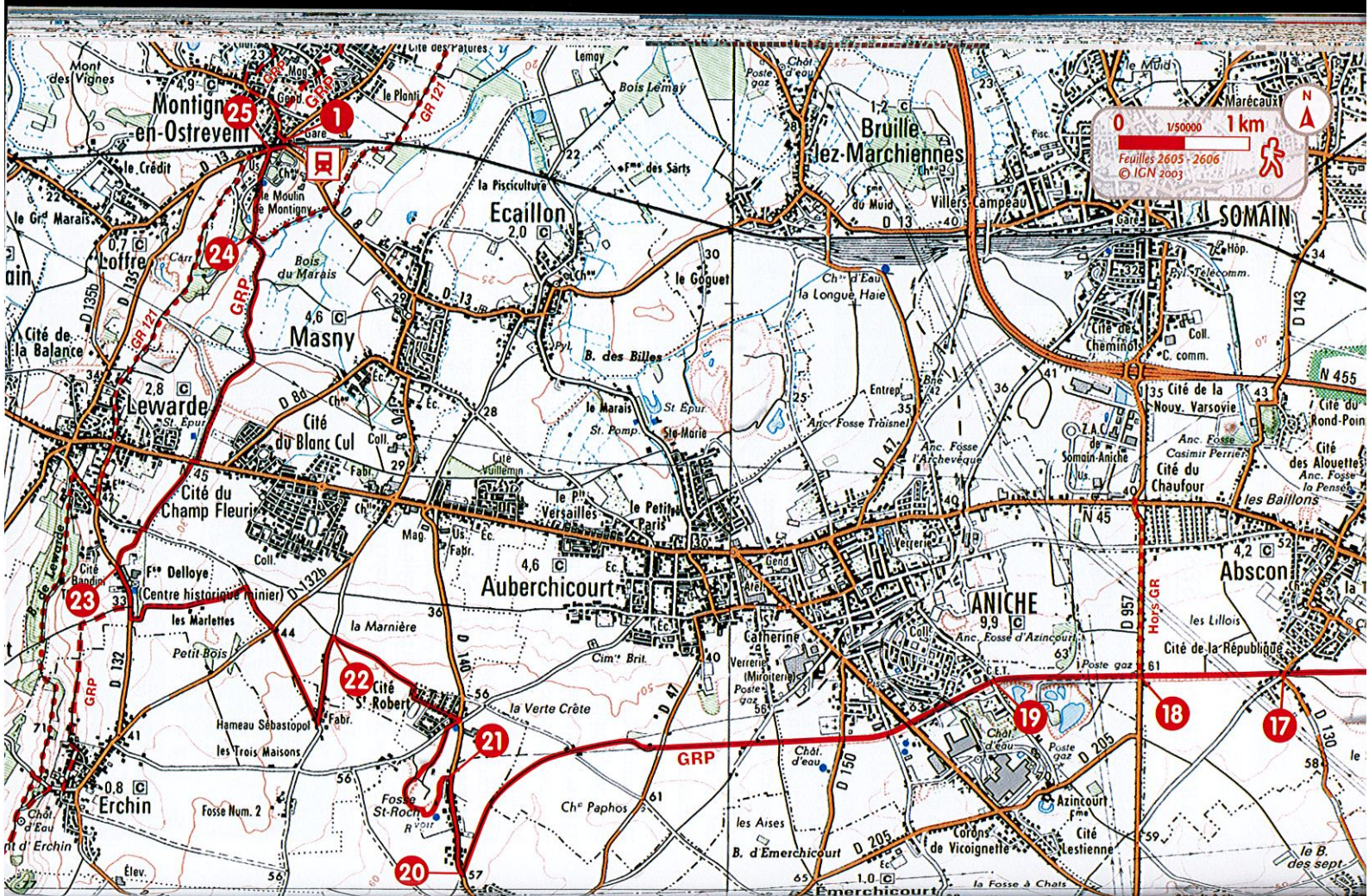
7,5 km 2 h

14 > Coron et terril Audiffret-Pasquier, carrière des Plombs et terril Saint-Marck (Espaces naturels sensibles), église Saint-Martin (tour de garde du XVI^e s.), site des Souffrantes (vestige des hauts-fourneaux), musée des Arts et Traditions populaires.

14 S'engager dans le prolongement, entre le n°3 et un jardin, sur un sentier en schiste en direction du terril d'Audiffret-Pasquier. Poursuivre sur le chemin à droite. Avant la route, virer à gauche sur un chemin, traverser la D 281, puis prendre à droite, rue Piedsente. Tourner gauche, rue P.-Degeyter, et de nouveau à gauche, rue M.-Sabatier (traversée de la cité pavillonnaire de la Couture). Continuer à droite au bout de la rue.

15 À l'angle de la rue C.-Ledoux, aller tout droit sur un sentier, puis tourner à droite sur le chemin goudronné. Couper la D 81, poursuivre en face **16** > ancien cavalier Somain-Peruwelz). Franchir une route et arriver à une fourche : prendre à droite, passer au-dessus d'une voie ferrée, puis sous l'A 21.

16 Au croisement des chemins, partir à gauche **17** > point de vue sur le site de la carrière des Plombs et du terril Saint-Marck en descendant une grande boucle **18** > mares). Descendre dans une des anciennes carrières, puis contourner un petit massif crayeux par la gauche. Grimper par le deuxième sentier à gauche, puis sortir du site par un large chemin à gauche. Traverser la D 645 et continuer en décalage à droite sur un ancien cavalier. Au carrefour, virer à droite. À la D 330, poursuivre en face. Traverser ainsi l'Espace naturel sensible de la Carrière des Peupliers à Aboscon. Arriver à la D 130.



D'Abscon à la D 957 **1,1 km** **15 min**

À Abscon > > Espace naturel sensible de la Carrière des Peupliers.

17 Au rond-point, continuer tout droit sur le chemin aménagé, le cavalier d'Azincourt (le chemin sableux de droite derrière la barrière). Arriver près de la D 957.

Hors GR > **pour Somain** **2 km** **30 min** Rejoindre la D 957 et la suivre à droite.

De la D 957 à Aniche **1,2 km** **15 min**

18 Passer sous la D 957, longer la carrière d'Émerchicourt et parvenir à l'entrée d'Aniche.

D'Aniche à Moncheocourt **4,7 km** **1 h 10**

À Aniche > > Garder la direction sur la voie aménagée qui passe sous plusieurs ponts. Couper une petite route, puis la D 47 et, après une grande courbe à gauche, rejoindre Moncheocourt.

De Moncheocourt à Lewarde **5,3 km** **1 h 20**

À Moncheocourt > > Espace naturel sensible de la fosse Saint-Roch.

20 Partir à droite sur la D 140 sur presque 1 km.

21 Pénétrer dans l'Espace naturel sensible de la fosse Saint-Roch. Tourner à gauche pour faire le tour du site. Repasser au pied du terri et continuer tout droit pour sortir du parc. Prendre à droite, rue de Villiers, et virer à gauche dans la Grand'Rue. Au bout, tourner à droite, rue de Lewarde et continuer à gauche sur un chemin agricole.

22 Partir à gauche sur une route pavée et, au hameau Sébastopol, virer à droite sur un chemin empierré. Couper la D 132b et prendre en face le chemin pavé. Par le premier chemin à gauche, gagner une route et à droite, la fosse Delloye. Centre historique minier, à Lewarde.

> La boucle 4 se poursuit sur le chemin face à l'entrée du musée.

De Lewarde à Montigny-en-Ostrevent **4 km** **1 h**

À Lewarde > > Centre historique minier, bois, parc du château, église Saint-Rémi.

23 Bifurquer à droite le long de la fosse Delloye, puis continuer sur le chemin en décalage à droite. Traverser la D 645 et trouver à 30 m sur la droite, le chemin longeant le courant de Lewarde. Poursuivre ainsi le long du cours d'eau, puis sur un chemin agricole bordé de saules têtards. Atteindre une bifurcation.

> **Jonction avec le GRⁿ121 (baisage blanc/rouge).**

24 Remonter vers le château d'eau > bien suivre le baisage), puis descendre par le chemin des Dormoires.

> **Séparation du GRⁿ121.**

25 Traverser la D 8, prendre à droite et s'engager à gauche dans le passage souterrain menant à la gare de Montigny-en-Ostrevent **1**